

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 73 (1922)
Heft: 11

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

avons admiré sa puissance de travail, sa largeur de vue, sa grande culture. Sa bonne plume nous reste. Puissions-nous, encore qu'il ait dû abandonner la rédaction de la „Zeitschrift“, avoir souvent l'occasion de savourer ses articles toujours riches en aperçus nouveaux et remarquables par une grande indépendance de jugement.

Le nouveau rédacteur de la „Zeitschrift“ vient d'être désigné en la personne de M. le professeur Dr *H. Knuchel*, à Zurich, que nous avons eu le plaisir de présenter récemment aux lecteurs du Journal. Le Comité permanent se félicite d'avoir pu mettre à la tête de la „Zeitschrift“ un rédacteur aussi qualifié à tous égards. Et il a grandement raison.

Le nouveau rédacteur vient d'adresser à ses lecteurs comme un petit programme de son activité future. Constatant les beaux progrès réalisés dans notre pays en matière de culture des bois (*Waldbau*) et la victoire des idées du maître Gayer, il pense que nous devons nous consacrer davantage que jusqu'ici à l'aménagement qui n'a pas progressé d'un pas aussi alerte. Il convie en particulier à l'étude expérimentale de la question, laquelle devrait remplacer les méthodes désuètes et si schématiques trop souvent employées jusqu'ici. Combien cela est vrai ! Beau programme pour lequel nous adressons au nouveau rédacteur nos meilleurs vœux de succès.

M. le professeur Knuchel, qui a présentement un enseignement très chargé, a assumé une lourde tâche. Puisse-t-il trouver, pour lui venir en aide, de nombreux collaborateurs. C'est le vœu que nous formons pour lui et nous lui adressons nos souhaits les plus cordiaux de bienvenue.

La rédaction.

COMMUNICATIONS.

Le prix actuel des bois.

Cette question du prix des bois qui, l'an dernier, avait valu tant de mécomptes aux propriétaires de forêts semble vouloir se teinter de couleurs un peu moins sombres. Le marché reprend quelque animation ; il dénote une franche amélioration. Et, symptôme favorable, cette reprise est générale.

Ainsi, nous lisons dans le journal français *le Bois*, du 12 octobre : „Hausse des bois. La vente des coupes de bois de l'inspection de Lure a produit de très bons résultats. Une hausse d'au moins 50 % a été constatée dans l'ensemble sur les produits des coupes par suite d'importants marchés de bois de service passés par les négociants régionaux.“

Au cours d'un récent voyage d'étude dans diverses régions de la France, nous avons partout recueilli des échos de cette même tendance à la hausse. Dans l'ouest, au pays des admirables chênaies de Bellême, Bercé, Tronçais, etc., des coupes non adjudgées en 1921, faute d'amateurs, ont été vendues avec facilité. Dans les Alpes (Inspections de Gap, Embrun, Barcelonnette, Chambéry, etc.), les ventes dénotent partout

un grand besoin de bois et l'on enregistre une hausse sur les prix de 1921 qui va jusqu'à 60—70 %. Par ci par là, cette augmentation est extraordinaire. Ainsi, dans l'inspection de Briançon (misé du 21 septembre), 4 coupes communales (523 m³) ont atteint le prix moyen de 25,85 fr. le m³, alors qu'en 1921 celui-ci n'était que de 7,12 fr. .

Ce réconfortant réveil du marché français ne manquera pas d'avoir sa répercussion sur le marché suisse, spécialement dans la Suisse romande où les prix étaient tombés le plus bas. La place de Pontarlier s'anime à nouveau et — heureux retour aux coutumes d'avant guerre — voici que les représentants des grandes maisons de bois du Jura français se montrent à nouveau dans les mises de bois du Jura vaudois. M. A. Pillichody, dans un excellent article sur ces questions, au *Marché des bois*, du 12 octobre, écrit à ce propos: „nous souvenant des excellents rapports de jadis avec le commerce français, nous accueillons avec joie le retour de cette ancienne clientèle“. C'est, en effet, une nouvelle qui réjouira tous nos propriétaires forestiers. H. B.

Au Comptoir suisse d'échantillons à Lausanne en 1922.

Pour la troisième fois, le Comptoir suisse d'échantillons pour l'Agriculture et l'Alimentation a ouvert ses portes, du 9 au 24 septembre. Le but proposé a été atteint, et l'on parle déjà d'un quatrième Comptoir en 1923.

Nous devons nous borner à ne mentionner ici que le stand des „*Propriétaires de forêts du canton de Vaud*“.

Comme en 1920 et 1921, la collectivité des propriétaires de forêts du canton avait demandé à l'Etat de bien vouloir exposer, en leur nom, une collection des principaux bois de service et de plants croissant dans leurs forêts. Accédant à ce vœu, l'Etat a mis à leur disposition 120 m² de parois et 30 m² de plancher.

L'Ecole des Métiers de Lausanne, sous la direction de MM. Petitpierre et Grand, puis M. Zimmermann, garde-forestier à Pampigny, voulurent bien se charger de l'organisation de ce stand. Les échantillons furent si bien présentés que tous les visiteurs s'arrêtaient volontiers devant ce stand forestier.

Il s'agissait cette fois de montrer une collection de sciages, non plus en échantillons d'un mètre de long, mais provenant de billes entières des différentes régions du canton. Ces billes offertes par l'Etat et par les principales communes forestières furent débitées en lambris, planches et plateaux, dont l'un d'entre eux était raboté, puis ciré ou teinté de façon à montrer ce que l'on pouvait en obtenir.

Cette collection de bois permettait de comparer la régularité de la croissance et la finesse de la veine des essences forestières, suivant l'altitude et la nature du sol. Citons, par exemple, les chênes de Pampigny et les épicéas du Risoud.

La commune du Chenit, par l'intermédiaire de son inspecteur forestier, M. Pillichody, avait exposé le graphique de la section d'un épicéa de 306 ans, dont la marche de l'accroissement en épaisseur est indiquée dans le tableau suivant:

Années	Age	Diamètre à la base	Epaisseur de la veine par an
	ans	cm	mm
1616—1665	50	12	1,2
1666—1715	100	24	1,2
1716—1765	150	35	1,2
1766—1815	200	48	1,3
1816—1865	250	61	1,3
1866—1922	306	65	1,1
1616—1922	306	74	1,2

C'est par centaines que des arbres semblables, pouvant atteindre jusqu'à 40 m de hauteur, se trouvent dans les 2265 ha de forêts du Risoud. Des photographies prises dans ces dernières forêts montraient l'état actuel de ces remarquables peuplements, dont les bois sont si appréciés.

Une collection fournie par la commune de Lausanne a permis de se rendre compte de la qualité de certaines essences exotiques, introduites il y a une quarantaine d'années, par feu M. l'inspecteur forestier Curchod-Verdeil.

Parmi les stands voisins, on pouvait remarquer ceux de MM. Dutoit, scieur à Chavornay, puis Wyss, tonnelier à Rolle, et Déglise, boisselier à Payerne, avec collections de plateaux, de bois de menuiserie, de tonneaux et ustensiles en bois, qui montraient fort bien les qualités des épicéas du Risoud et de nos chênes indigènes.

Une pépinière forestière de 20 m², avec 28 caisses contenant des plants d'essences et d'âges divers, montrait ce qu'un pépiniériste tel que le garde de triage M. Zimmermann, à Pampigny, peut, grâce à des soins intelligents, obtenir avec un minimum de temps.

Vu les frais, les autres cantons avaient renoncé à présenter des échantillons de bois. Ces derniers figurent dans les nombreux comptoirs cantonaux et régionaux, très en vogue actuellement, et où toutes les industries cherchent à faire connaître leurs produits. Les bois de service en Suisse présentant assez peu de diversité, il appartient à ceux qui ont des spécialités à faire connaître de les présenter au public. Tel est le cas pour les bois vaudois destinés à la boissellerie, à la menuiserie fine et aux sciages.

M. M.

CHRONIQUE.

Confédération. Dans sa séance du 8 septembre 1922, le Conseil fédéral a réélu pour une nouvelle période de 3 ans — soit jusqu'au 9 septembre 1925 — les membres actuels de la commission fédérale de l'examen